Croix, dont les chapeaux chamarrés, ce matin, la virent; Jeanne, qui assiste, le lendemain, à une messe d'actions de grâces — une de ces messes pendant lesquelles elle avait communié et versé tant de larmes! — Jeanne, dont l'image s'évoque palpitante, fière, douloureuse, à la voix du panégyriste; Jeanne, qui, la messe finie, repart, traversant la ville, à la Loire pour aller revoir, sur Tourelles, les lieux où hier son sang avait coulé, où elle avait prononcé ces paroles d'un prophétisme sublime : « Quand mon étendard touchera les murailles, entrez, tout est vôtre ! » c'est Jeanne revenant joyeuse et douce au chant d'un *Te Deum*, qui commémore celui dont il est question dans nos chroniques de 1429.

Dans cet épique voyage, à la suite de Jeanne, depuis tantôt cinq cents ans, le clergé avait sa place, sa place partout, sa place toujours.

Soudain on la lui marchande. Il recevra Jeanne le 7 au soir; il l'accompagnera dans la cathédrale : fin seul, à peu près, peut l'accompagner dans la cathédrale. Le 8 au matin, encore, il dira la messe pour Jeanne : lui seul absolument peut dire cette messe. Mais comme on estime que le cortège qui suit la messe peut se dérouler sans lui, l'invité devient subtilement l'éloigné. On le consigne dans Sainte-Croix.

Triste et pauvre invité, que l'on appelle, que l'on écarte, que l'on rappelle, que l'on écarte encore, suivant des opportunités qui se montrent!

Nous n'avons pas pensé pouvoir subir cette condition.

Qui s'étonnerait avec nous qu'elle dût devenir insupportable!

Nous ferons donc notre fête religieuse à part. Elle aura lieu le dimanche 12. Les détails du service vous parviendront à temps. Sachez dès maintenant que nous y convoquerons tous les amis de la ville et que les places ne seront pas payantes.

Je supplie que cette fête soit une fête de piété, de religion. Nos communautés et les âmes chrétiennes feront bien de s'y associer par quelques ferventes communions.

Je n'ajouterai plus que deux mots : un mot d'espoir et un mot de pacification.

Un mot d'espoir. Ce n'est pas la première fois que la tradition s'est brisée quant aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Elle se brisa pendant les guerres de religion; elle se brisa pendant la grande Révolution; elle se brisa après 1830. Toujours elle revécut au bout de quelques années, plus vivace et plus forte. Attendons.

Un mot de pacification. Si je pouvais être entendu, je dirais : assez de discussions, assez de divisions, assez de récriminations, assez de querelles.

Que Jeanne protège sa ville et garde la France!

† STAHLIN,
Évêque d'Orléans.

Cette lettre sera lue, dimanche prochain, à toutes les messes des églises de la ville, où il y a une prédication.

LES FÊTES DE ROUEN

Les fêtes que l'*Union Jeanne d'Arc* organise à Rouen pour le 12 mai, seront vraiment un hommage réparateur à Jeanne d'Arc.

Elles comptaient d'abord officiellement les délégués d'Orléans, et une délégation d'Orléanais comptait se joindre aux Rouennais le 12 mai.

L'*Union Jeanne d'Arc* avait fait appel au concours de toutes les villes illustrées par le passage de Jeanne d'Arc, son appel a été compris. Des délégations importantes de Paris et de Compiègne sont aussi annoncées, et Vaucouleurs sera représenté.

Les délégations, qui sont priées de se faire connaître, au siège, 101, rue du Président de l'*Union Jeanne d'Arc*, 7, place de la Pucelle, à Rouen, les groupements qui, malgré leur désir, ne pourraient se faire représenter, sont priés de demander leur inscription au Livre d'or des défenseurs de Jeanne d'Arc. Ces manifestations multiples et les acclamations enthousiastes des Français venus de tous côtés témoigner le dévouement du pays à la libératrice, diront que la France tient à ses traditions séculaires et ne permet pas qu'on efface de son histoire une de ses pages les plus glorieuses.

AUTOUR DE LA SÉPARATION

Presbytères

— M. l'abbé Daffis, curé de Durban (Ariège) depuis 1860, et actuellement âgé de 77 ans, ne pouvant accepter les conditions draconiennes de la municipalité, a été mis en demeure de quitter le presbytère. L'émotion causée par le départ de ce vénérable prêtre est très vive dans le pays.

L'inventaire de Plouguerneau

MM. les abbés Tanguy et Gloch, ainsi que les 14 autres habitants de Plouguerneau renvoyés devant la tribunal correctionnel de Brest à la suite des incidents qui ont marqué les opérations de l'inventaire de l'église de Plouguerneau, le 24 novembre, seront jugés vendredi 10 courant. Ils sont accusés d'outrages et de violences envers des citoyens chargés d'un ministère et d'un service public. Ils ont décidé de faire défaut, puis ils feront ultérieurement plaider le renvoi en Cour d'assises pour rébellion en réunion et attaques à main armée.

La persécution

— Le séquestre a pris possession du petit séminaire et de la chapelle de Séez (Orne) ce matin à 4 heures.

Interdit levé

Ainsi que nous l'avons fait pressentir, l'archevêque de Besançon vient de lever l'interdit de l'église de Lillet fermée depuis le lundi de Pâques à la suite de l'introduction d'un enterrement civil dans l'église.

A la demande de la municipalité et des habitants, le clergé est rentré et le culte sera célébré demain.

Paroisses sans curés

Auch, 4 mai. — Les vicaires capitulaires viennent de priver de prêtres deux paroisses du département, celle de Lelin-Lapujolle, parce que le maire réclama un prix exagéré pour la location du presbytère et s'opposa à la sonnerie des cloches à l'occasion du décès de Mgr Enard; et celle de Mervan, où le loyer du presbytère réclamé s'élevait à 200 francs, et où une souscription paroissiale pour le culte qui aurait dû donner 300 francs, n'avait réuni que 80 francs.

DÉCLARATION DES CURÉS SYNDIQUÉS

On nous communique la note suivante :

Depuis quelques années, certains groupements ont transformé en arme de combat le Syndicat qui n'était dans l'esprit du législateur qu'un instrument de perfectionnement de la corporation.

Dès lors, il n'est pas surprenant que d'excellents catholiques aient manifesté un certain étonnement, presque de l'inquiétude, en apprenant par les journaux la formation d'un Syndicat de curés.

Nous croyons de notre devoir de les rassurer par les déclarations suivantes :

I. Le Syndicat des curés de la Seine n'a jamais eu en vue que les intérêts matériels et économiques de ses membres. Notre unique préoccupation a été de faire face, sous ce rapport, aux difficultés de l'heure présente et d'alléger les charges des fidèles, dont la charité doit pourvoir à la subsistance du clergé. Et, de fait, nous ne saurions en avoir d'autres, puisque le texte même de la loi de 1884, sous laquelle nous nous sommes placés, interdit aux Syndicats tout autre but que l'étude et la défense des intérêts matériels de leurs membres.

II. Nous avons cru nous affirmer dans l'article 2 de nos statuts notre soumission absolue à nos supérieurs hiérarchiques en nous interdisant tout acte qui serait contraire aux règles générales du culte catholique. Cette soumission, nous l'affirmons de nouveau avec joie dans la présente déclaration.

III. Si, de fait, nous n'avons pas cru devoir demander à l'autorité diocésaine la permission de nous syndiquer, c'est pour ne pas s'engager dans une tentative que nous considérons comme purement économique. Mais nous sommes prêts à y renoncer si nos supérieurs le jugeaient à propos.

SOULANGE-BODIN,
Président du Syndicat.

LE RÈGNE DES CROCHETEURS

Nantes, 4 mai. — Ce matin, samedi, à 8 heures, le couvent des Ursulines, rue Saint-Clément, a été mis sous séquestre.

60 gendarmes à cheval ou à pied, étaient que des Agents, formaient les barrages; on remarquait sur les lieux : M. Lebel, commissaire central; M. Tauly, commissaire spécial, et un commandant de gendarmerie.

Les religieuses ayant refusé d'ouvrir, les portes furent alors enfoncées du côté de la rue Guibourg et l'on trouva, dans la chapelle, les Sœurs entourées de quelques laïques.

La supérieure lut une protestation; puis le curé de l'église Saint-Clément fit enlever le Saint Sacrement et les religieuses se retirèrent.

Le quartier avait été réveillé par le piétinement des troupes; les habitants garnissaient les fenêtres des maisons et criaient : « Liberté! Vive les Sœurs! »

Une personne qui se trouvait à la grille d'un hôtel voisin a reproché aux gendarmes de collaborer à cette odieuse besogne.

Le commissaire central a ouvert une enquête; le protestataire serait un lieutenant du 25e dragons, à Angers.

M. CLEMENCEAU BAT EN RETRAITE

On a cru hier, vers la fin de la journée, à une dislocation ministérielle.

Dans l'après-midi, des bruits alarmants se répandirent. On racontait que MM. Briand et Viviani, n'étant plus d'accord avec le président du Conseil, voulaient se retirer, et qu'ils seraient suivis par quelques uns de leurs collègues.

Qu'y avait-il de fondé dans ces bruits et quels événements les avaient provoqués?

Nous avons dit à plusieurs reprises que le président du Conseil préparait un projet de loi visant la Confédération générale du travail.

Ce projet avait été adressé individuellement, par les soins de M. Clemenceau et de M. Sarraut, chargé d'en rédiger l'exposé des motifs, à tous les ministres.

Tous l'avaient approuvé, sauf toutefois MM. Briand et Viviani, qui y virent une atteinte au droit syndical. Les ministres de l'Instruction publique et du Travail firent part de leurs objections au président du Conseil.

Une partie de la matinée et une partie de l'après-midi d'hier se passèrent en conversations entre lesdits ministres et M. Clemenceau.

Que se passait-il?

L'attention étant éveillée, et l'on apprenant peu après que la cause de tout ce remue-ménage, de ces déplacements ministériels n'était autre que ce fameux projet sur la C. G. T.

Puis des indiscrétions filtraient : MM. Viviani et Briand avaient nettement déclaré au président du Conseil qu'ils ne s'associeraient pas à cette mesure antisyndicaliste et que, si la majorité du Cabinet se faisait à l'opinion de M. Clemenceau, ils se verraient dans la nécessité de se retirer.

Dans l'après-midi les pourparlers reprenaient avec plus d'activité encore.

MM. Viviani et Briand conféraient de nouveau et, vers 5 heures, le ministre de l'Instruction publique, qui devait recevoir une délégation du Comité exécutif du parti radical, faisait dire à celui-ci de ne se présenter au ministère qu'à 6 h. 1/2 et le rendait d'urgence à la présidence du Conseil.

M. Briand causait environ une heure avec M. Clemenceau, et quand il rentrait rue de Grenelle, son visage paraissait chagrin.

Enfin, sur le coup de 8 h. 1/2, on apprenait qu'un Conseil de Cabinet était convoqué pour le soir, 9 heures, au ministère de l'Intérieur.

Conseil de Cabinet! Oui et non.

Les ministres avaient simplement reçu un petit mot de M. Clemenceau, les invitant à venir causer des affaires courantes.

Ce qu'ils firent.

Et à l'issue de cette réunion, l'*Agence Havas* communiquait aux journaux la note suivante :

« Les ministres, à l'exception de M. Millies-Lacroix, retenu dans la Gironde, se sont réunis ce soir à 9 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

« Ils ont échangé les différentes questions qui se posaient à l'occasion de la rentrée des Chambres et se sont mis complètement d'accord sur l'attitude que le gouvernement adoptera.

« Les ministres de la réunion d'demain matin au Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. »

On en est réduit à commenter. Mais l'impression des milieux politiques à la suite de cette réunion est que le président du Conseil ne déposera pas sur le bureau de la Chambre le fameux projet.

LE CONTRAT COLLECTIF DE TRAVAIL

Le projet Doumergue qui organise le contrat collectif de travail étant à être l'objet d'une critique très sévère de la part de l'importante Union des Chambres syndicales lyonnaises. Elle admet le principe de cette codification des usages généraux destinés à uniformiser la réglementation du travail. Seulement elle reproche au projet Doumergue :

1° De vouloir accorder une prédominance du contrat collectif sur le contrat individuel;

2° De poursuivre l'utopie de la fixation générale du prix du travail;

3° De manquer de sanction. Le projet de loi sur le contrat collectif de travail doit avoir pour préface la vote de la proposition qui augmente la capacité juridique sur les Syndicats professionnels.

Semaine l'industrie française, déclare l'Union de Lyon, ne pourra admettre que des personnes n'ayant pas été parties à un contrat soient cependant obligatoirement soumises, nonobstant toute convention contraire, à son observation. Ce serait la suppression de la liberté individuelle. La liberté individuelle, le droit de travailler sont des droits intangibles et sacrés; nous repousserons énergiquement tout ce qui tend à les affaiblir.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

A PARIS

Demain dimanche aura lieu le premier tour de scrutin pour la nomination de six conseillers municipaux de Paris, en remplacement de MM. Piperaud, conseiller du quartier Saint-Gervais, socialiste indépendant, décédé; Desplas, conseiller du quartier du Jardin-des-Plantes, radical, élu député; Chautard, conseiller du quartier Necker, radical-socialiste, élu député; Paul Brousse, conseiller des Epinettes, socialiste unifié, élu député; Bussat, élu conseiller du quartier de la Chapelle avec Pétiquette nationaliste, élu député aux dernières élections législatives comme radical-socialiste; Rozier, conseiller du quartier d'Amérique, socialiste unifié, élu député.

Quartier Saint-Gervais. — Les candidats en présence sont : MM. Badini-Jourdain, nationaliste; Pebeyre, républicain anticollectiviste; Dennery, adjoint au maire, radical-socialiste; Péridi, socialiste; Besombes, socialiste unifié.

Quartier du Jardin-des-Plantes. — Dans ce quartier, les candidats sont nombreux. Ce sont : MM. de Moro-Giafferi, nationaliste; Bindor et Legendre, socialistes indépendants; Kosntzmann et Pécastaing, radicaux; Fleurot, socialiste; Durand et Juptel, radicaux-socialistes; Givort, socialiste unifié.

Quartier Necker. — Les électeurs de ce quartier auront à choisir entre MM. Guillier, plébiscitaire; Manoury, socialiste indépendant; Azéma et Guilbert, radicaux-socialistes; Dubief, socialiste unifié.

Quartier des Epinettes. — Les candidats sont : MM. Boulenger, patriote; Malétras, adjoint au maire, radical; Toulorge, radical-socialiste; Brunet, socialiste unifié.

Quartier de la Chapelle. — Sont en présence : MM. Gent, radical-socialiste; Beylard, socialiste indépendant; Dalle, socialiste unifié; Delpy, socialiste révolutionnaire.

Quartier d'Amérique. — Les électeurs auront à choisir entre MM. Johin, radical; Dumontier, radical-socialiste; Teste, socialiste indépendant; Bergerat, socialiste; Camilleri, socialiste unifié.

LE DÉPART D'ÉDOUARD VII

Edouard VII a quitté Paris ce matin, à 10 h. 30, sous une pluie battante, par son train spécial, à la gare du Nord.

A 10 h. 25, l'auto royale arrive dans la cour de la gare du Nord. Edouard VII met pied à terre. Il est coiffé d'un chapeau melon noir, vêtu d'un pardessus bleu foncé et porte une cravate mauve. Le souverain porte à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur et le ruban de la médaille militaire.

Souriant, Edouard VII serre la main des personnages présents et s'entretient quelques instants avec M. Pichon.

Notre hôte se dirige ensuite vers son wagon, avant d'y prendre place, il serre de nouveau des mains, se déclarant enchanté de son voyage en France.

L'honorable Ward, le major Ponsonby et la vicomtesse Althorp, qui composaient la suite d'Edouard VII, le suivent dans le wagon.

Au moment où le train se met en marche, de nombreux curieux, amassés sur les quais voisins, acclament le roi qui salue.

MM. Pedi et Mallet, commissaire spécial de la gare du Nord, accompagnent le souverain jusqu'à Calais.

ANALYSE ET SYNTHÈSE

Le Conseil de l'Association pour la réforme de l'enseignement, dont le but est de substituer dans les études secondaires le principe analytique au principe synthétique, s'est réuni sous la présidence du baron Pierre de Coubertin.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Ligue patriotique des Françaises

A Parthenay (Deux-Sèvres), le 9 mai, conférence de M. Bontemps, missionnaire de la Rochelle.

Ligue des femmes françaises

Calvados. — L'abbé Lelebvre, l'infatigable directeur de la *Croix de Seine-et-Marne*, a parlé, à Troarn, devant l'élite des prêtres et des dames du canton, sur « les Moyens d'aller à la conquête de l'âme populaire ».

A Lion-sur-Mer, devant 200 personnes, il a parlé des « Leçons providentielles des événements actuels ».

Ces conférences ont suscité un grand enthousiasme.

Ce soir, M. l'abbé Lelebvre parlera à Olne; ce dimanche, il fera une grande conférence à Lisieux.

Association de la Jeunesse cathulique

A Semur-en-Auxois, dimanche prochain, 5 mai, aura lieu une réunion des Jeunes du canton, dans le but de constituer un groupement de l'A. J. C.

M. le chanoine Perraud, directeur général des œuvres diocésaines; M. l'abbé Poivain et MM. Patriarche et Meimat, de l'A. J. C. de Dijon prendront successivement la parole.

Cette première réunion s'annonce comme devant être très fructueuse.

Société des conférenciers populaires

Conférences du dimanche 5 mai 1907

A Rouen, M. Blondel, président de la Société d'économie sociale, parlera sur « la Situation économique comparée de la France et de l'étranger ».

M. Dourisc, de la Jeunesse catholique, y fera une conférence sur « l'Eglise, de 1789 à nos jours ».

A Marcoussis (Seine-et-Oise), M. Bouterville traitera de « la Situation politique actuelle ».

Les Jaunes

Marseille. — M. Pierre Biétry, président de la Fédération des Jaunes de France, a donné hier soir une conférence organisée par la Bourse indépendante du travail, à laquelle assistaient quelques membres du haut commerce marseillais. M. Biétry a exposé le programme des Jaunes.

ÉVANGILE

du 3e dimanche après Pâques

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'ici, vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai parlé en paraboles. Le temps vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai ouvertement de mon Père. En ce temps-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous; car mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis l'envoyé de Dieu. Du sein de mon Père, je suis venu dans le monde; maintenant je laisse le monde, et je retourne à mon Père. Ses disciples lui dirent : A cette heure, vous parlez clairement et vous n'usez plus de paraboles. Nous voyons bien que vous savez tout, et qu'il n'est pas besoin que l'on vous interroge; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.

(S. Jean, c. XVI.)

ÉCHOS RELIGIEUX

A Lyon

A Lyon vient d'avoir lieu, à Fourvière, la messe annuelle et le pèlerinage des Comités des Œuvres de Mer et des Orphelins de la mer. Après la cérémonie, S. Em. le cardinal Coullié a présidé, avec sa bienveillance habituelle, l'assemblée générale de ces œuvres, qui sont, à Lyon, en pleine prospérité.

Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray

Les deux trains spéciaux accordés à prix réduits par la Compagnie d'Orléans de Lorient à Sainte-Anne, pour le 12 mai, ont été supprimés par ordre du gouvernement.

Malgré ce refus, le pèlerinage de Sainte-Anne demeure fixé au dimanche 12 mai. Plus de 1 500 pèlerins lorientais se rendront à Sainte-Anne envers et contre tout.

Procession à Bastia

De notre correspondant :

Hier, le magnifique procession triennale du crucifix des miracles, que présidait l'évêque d'Ajaccio, a parcouru la ville de Bastia, suivie de plusieurs milliers de personnes.

NOS AMIS DÉFUNTS

Douce Cœur de Marie, sois mon salut!
les saints d'miséricorde.

M. le chanoine Plattin, ancien vicaire général de Mgr Vigne, mort subitement à Avignon, hier matin. — M. Jean Bouny, à Brive (Corrèze). — M. C. Chollet, le 26 avril, à Libourne, dans les sentiments de la foi la plus vive. C'était un lecteur assidu de la *Croix*. — Mme Marbot Chatenay, à Doué (Maine-et-Loire), à 82 ans. — Mme Thérèse Goulerque, à Saint-Julien (Tarn), à 71 ans. — M. le comte Charles de Nicolay, à Verton (Pas-de-Calais). — Mlle Irma Pol, à Luceney-les-Aix (Nièvre). — Mme Masson, à Carpentras (Vaucluse), 67 ans.

Mariages

Nous recommandons aux prières de nos amis le prochain mariage de M. Constant Westermann avec Mlle Marie Holder, à Lunéville.

De M. le vicomte de Verneaux avec Mlle Marcelle Ratisbonne.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 mai, Ve Dimanche après Pâques, Saint Pie V, *pape et confesseur*. — Lundi 6, Les Rogations, Saint Jean devant la Porte Latine. — Mardi 7, Les Rogations, Saint Stanislas, *évêque et martyr*. — Mercredi 8, Les Rogations (Vigile de l'Ascension), L'Apparition de Saint Michel Archange. — Jeudi 9, L'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Vendredi 10, Saint Antonin, *évêque et confesseur*. — Samedi 11, Saint Mamert, *évêque et confesseur*. — Dimanche 12, Dimanche dans l'Octave.

RÉUNION NOËLISTE A ALENÇON

Dimanche prochain 12 mai, les noëlistes de l'Orne auront leur première fête à Alençon. Ils se réuniront à 9 h. 1/2, dans la salle Désgenettes, 46, rue de Lancrel (et non pas au Cercle catholique comme le 5 Noël et l'a annoncé par erreur).

Informations du soir

AUTOUR DU CONSEIL

La note du Conseil des ministres est muette, on l'a certainement remarqué, sur les projets annoncés de M. Clemenceau contre la Confédération générale du travail. Il faut voir dans ce silence l'aveu de la reculade à laquelle M. Clemenceau a dû souscrire hier pour sauver la chute. Mais une cabriole de plus ou de moins n'est pas pour lui déplaire, et il fut en retraite d'un cœur tout aussi allègre qu'il était parti en guerre. Son sabre, pareil à celui de M. Prudhomme, sert à deux fins, à pourfendre et à défendre la C. G. T. Ainsi, aussi bien après la réunion nocturne de nos ministres hier qu'après le Conseil de ce matin, les appréciations de notre éditorial gardent toute leur valeur.

Cependant, si nos ministres gardent d'autant de Conrarie le silence prudent, quelques renseignés murmurent un peu tout bas la vraisemblance est en harmonie avec l'habituelle équivoque ministérielle.

Il paraît, en effet, que nos ministres attendent le résultat des élections municipales qui ont lieu demain, à Paris, pour adopter et publier une attitude définitive, selon que les scrutins accuseront un mouvement pour ou contre les socialistes.

Nous serons fixés lundi.

(*Liberté.*)

L'*Agence Fournier* communique une note disant : « Nous pouvons confirmer que le projet relatif aux unions de Syndicats est définitivement abandonné. »

La note ajoute que l'abandon de ce projet n'a pas été imposé par la menace de la démission de MM. Briand et Viviani (!).

LES ANTIMILITARISTES

M. Hamard, chef de la Sûreté, a arrêté, ce matin, Lucien-Maurice Prieur, 25 ans, bijoutier, demeurant 79, rue des Rigoles, inculpé dans l'affaire des antimilitaristes.

Interrogé par M. Flory, juge d'instruction, il a reconnu avoir signé l'affiche et a été rejoindre ses amis à la prison de la Santé.

LES LIMONADIERS

Les limonadiers ne laissant pas partie du Conseil prud'homal ont décidé dans leur réunion de ce matin, de soumettre au juge de paix tous les renvois qui seraient faits par les patrons pour faits de grève.

LES CUISINIERS

Le secrétaire des cuisiniers, M. Fauchet, a annoncé au cours de la réunion de ce matin que les cuisiniers venaient de cesser le travail dans quatre nouvelles maisons, puis M. Fauchet a attaqué violemment M. Pouget, l'accusant d'avoir joué un rôle louche dans l'organisation de la grève. Il va le traduire devant le Conseil de la C. G. T.

M. CHERON A LECTOURE

M. Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est parti ce matin pour Lectoure où il va présider les fêtes organisées dans cette localité.

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 4 mai. — Hier soir, un jeune ouvrier nommé Petroff passait dans la ruelle Mouraviefl, quand il a glissé sur le pavé et est tombé. Sa chute a provoqué l'explosion d'un engin chargé de nitro-glycérine qu'il portait enveloppé dans un mouchoir.

Petroff a été mortellement blessé. Deux ouvriers qui l'accompagnaient se sont enfuis.

EN ITALIE

Manœuvres de l'escadre italienne

San Remo, 4 mai. — L'escadre italienne est partie pour Porto Maurizio, Vado et Portofarraio où elle sera le 14 mai, allant ainsi jusqu'à Vesoles, en effectuant des manœuvres et des exercices de tir.

AU PORTUGAL

A la Conférence de La Haye

Lisbonne, 4 mai. — M. da Veiga Beirao, conseiller d'Etat, et les ministres de Portugal à La Haye et à Berne, représenteront le Portugal à la conférence de La Haye.

EN ROUMANIE

Le Parlement roumain

Bucarest, 4 mai. — Le Parlement est convoqué le 9 mai pour une session extraordinaire.

LES GRÈVES

Bordeaux, 4 avril. — De notre correspondant :

Les ouvriers peintres continuent de faire grève. On espère arriver bientôt à une solution. Les camarades travaillant encore ont quitté leurs chantiers et se sont solidarisés avec les grévistes. L'attitude des chômeurs est d'ailleurs des plus calmes.

TROIS MORTS

André Bussolini, 43 ans, maçon à Bellegarde (Ain), disparu depuis quelques jours, vient d'être retrouvé dans le Rhône, à Serrières (Rhône).

Claude Bollon, 63 ans, cultivateur au Bourget-du-Lac, a disparu depuis huit jours. On craint un accident.

Jean Pichon, 64 ans, fermier à Champagneux (Savoie), a été trouvé mort sur la route par suite de congestion.

Lyon. — Un incendie a éclaté ce matin dans les combles d'une maison rue M. Champagnat, 10 000 francs de dégâts.

Bastia, 4 mai. — Hier soir, au théâtre, conférence contradictoire organisée par M. Marc Sangnier, devant un auditoire de 1 600 personnes. Il a été très applaudi.

— Hier, à Chênes (Haute-Savoie), Baud chargeait une mine dans une carrière, quand une décharge subite s'est produite; lui arrachant la main gauche, et lui crevant les yeux. Une partie de la figure a été emportée. Son état est désespéré.

— A la suite des douanes de la Rochelle (Côtes-du-Nord), en allant au secours du dundee *Eugénie*, s'échouait. Les deux matelots des douanes Fromont et Rouzeau, de Saint-Cast se sont noyés.

— Au Lude (Sarthe), Mme Lebouc, 66 ans, portière, est tombée accidentellement dans son puits et s'est noyée.

— A la Chapelle-Gaugelin (Sarthe), André Tabareau, 17 ans, est mort broyé par une voiture.

— Aiguebelette (Savoie), arrestation de Paix, ancien brigadier de police, à Moutiers, pour faux en écritures et usage de faux.

— Selon un télégramme de Lemberg, il doit être accueilli avec des réserves, le bruit de Radworna (Autriche-Hongrie) est en flammes.

Plus de cent maisons sont déjà en cendres. Toutes les chapelles sont détruites.

PALAIS DE JUSTICE

UN PROCÈS EN RÉVISION

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, cette après-midi, la requête en revision du procès de M. Joriot, ouvrier italien à l'usine électro-chimique du Villard-de-Lanaut, près de Moutiers, condamné, le 22 novembre 1905, par la Cour d'assises de Chambéry, à vingt ans de travaux forcés pour empoisonnement, à l'aide de cyanure de potassium, de son camarade d'atelier Chapuy.

Me Mimerel, avocat de M. Joriot, a prétendu que son client n'avait pu pénétrer dans le laboratoire où il aurait dérobé le cyanure de potassium; d'autre part, Mme Chapuy avait, parmi ses relations, des amis qui pouvaient en vouloir à Chapuy.

L'avocat général avait conclu au rejet.

LES MANIFESTANTS DU 1er MAI

Deux manifestants du 1er mai ont comparu cette après-midi devant la 11e Chambre correctionnelle.

L'un d'eux Weiss, sujet roumain, ouvrier serrurier, a été condamné à huit jours de prison pour avoir dit aux agents qui arrêtaient deux individus : « Vous faites un triste métier! Vous n'êtes que des bêtes! »

Le second, Louis Paul, employé des postes, a vu infliger deux mois de prison avec sursis.

Il avait insulté des agents en ces termes : « J'em... le préfet de police. Vous n'êtes que de petits employés de la Ville, tandis que je fais partie de la Ligue des droits de l'homme. Avec Jaurès, je n'ai rien à craindre ».

Louis Paul, pour bénéficier des circonstances atténuantes, a expliqué qu'au moment où il avait prononcé ces paroles, il venait de quitter la noce d'un cousin et était un peu « ému ».

FEUILLETON DU 5 MAI 1907 — 24 —

LE MOULIN DU GRAND BÉ

Cette croix, elle la connaissait; c'était la croix de chapelet de sa mère, dont François Richaud ne se séparait jamais.

Son cœur se mit à battre avec force, et, instinctivement, elle regarda dans la direction d'où elle supposait que l'objet avait été lancé. Ses yeux tombèrent sur la porte vitrée aux rideaux de mousseline, et, tremblante, n'osant y croire tant la chose lui paraissait impossible, elle aperçut, au-dessous du loquet, ressortant nettement sur la peinture blanche, un doigt noir auquel la première phalange manquait. Elle eut un tressaillissement, se passa la main sur les yeux, regarda encore. Le doigt mutilé parut faire un signe, puis disparut.

Pour Christelle, ce doigt était François Richaud, car elle connaissait ce petit moignon informe qu'elle avait soigné autrefois. François Richaud, s'étaient les autres cachés là aux aguets, les fusils chargés, car il était invraisemblable que le forgeron ne fût séparé de ses compagnons.

Une chaleur vivifiante lui monta du cœur à la tête, une sorte d'ivresse l'envahit, et, de nouveau soudain revivre, elle se redressa.

— Ces Messieurs et moi, fit tout à coup le colonel s'adressant à Christelle, seraient assez disposés à vous accorder votre grâce, mais à une condition, c'est de conduire dix de mes hommes à travers bois par le chemin que vous avez coutume de prendre jusqu'au Haut-du-Loup.

La jeune fille ne répondit pas; où rôdait qu'elle n'avait pas entendu. Son regard alla des officiers aux soldats, des soldats aux dragons toujours appuyés contre le mur, et comme Zéphirin l'avait fait de derrière les vitres, elle compta les hommes et calcula la distance qui les séparait de leurs armes. Puis, lentement, comme en un rêve, elle fit trois pas le rapprochant de la ligne stratégique que mentalement elle avait aussitôt tracée et au milieu de laquelle elle s'était jusqu'ici trouvée, paralysant tout mouvement, arrêtant toute attaque de la part de ceux qui guettaient.

Un mouvement imperceptible agita la porte vitrée, les rideaux de mousseline frémirent légèrement, le doigt mutilé apparut de nouveau l'espace d'une seconde, indiquant un point.

Christelle fit encore trois pas la rapprochant de ce point qui était le montant de la cheminée contre lequel elle s'adossa.

Les rideaux frémissaient toujours comme si un souffle les soulevait.

— Avez-vous entendu? demanda le colonel, une impatience dans la voix, êtes-vous...

Mais il s'arrêta interdit, stupéfait à la vue de la transformation qui s'était opérée chez la fille de François Richaud; le cerne de ses grands yeux avait disparu, une teinte rosée avait envahi ses joues, et le front haut, le regard lumineux, plein de vie, où tout abattement s'était soudain évanoui pour faire place à une sorte d'assurance calme et digne, elle le dévisageait froidement.

— Avez-vous entendu? répéta-t-il, vaguement inquiet.

Soudain, avec la violence et la rapidité de la foudre, la porte du palier fut jetée contre le mur où elle se brisa, un bourru formidable, sauvage, retentit en même temps que des coups de feu éclataient, tonnant, blessant, brisant au hasard, dans cette salle où des cris d'épouvante s'élevaient.

Enveloppés d'un nuage de fumée, les assaillants fondirent, tête baissée, dans ce désordre, tirant toujours, moulinant à tour de bras les redoutables crosses de leurs chassepots, qui brisaient des crânes, enfonçaient des côtes, écrasaient des poitrines, cassaient des reins; et pointant à la baïonnette, lardant à tout hasard ceux qui se trouvaient devant eux.

Ce fut une épouvante, une clameur, un tumulte, une confusion que rien ne peut rendre; Clairon, ivre de sang et de carnage, bondissait comme un fauve et ses mâchoires puissantes, happant tout au passage, broyaient et déchiraient.

Les audacieux, ceux qui voulaient reprendre leurs dragées, furent assommés, le lieutenant Warren et l'aber-lieutenant tombèrent transpercés par les baïonnettes, le capitaine fut tué par le bûcheron qui l'abattit d'un coup de sa hachette.

Il était terrible. A ce moment, Jacques Broon le bûcheron. Les manches retroussées, brandissant sa hachette qui décrivait au-dessus des têtes des éclairs sanglants, il cognait dur, comme s'il abattait, et des corps s'écroulaient à ses pieds.

Le colonel, la cuisse brisée, s'était traîné dans un coin où, vaincu par la douleur, il s'était évanoui. Zéphirin et le forgeron le roulèrent dans un manteau qu'ils serrèrent à l'aide d'une courroie et le déposèrent sur de la paille dans le cellier.. Les soldats au bout de la salle, plus morts que vifs, tassés dans un coin, s'étaient fait un rempart de la longue table qu'ils avaient dressée dans un fouillis de verres et de bouteilles renversées.

— *Nicht capout*, criaient-ils éperdument en un mauvais allemand, *alle Polnischen! Ne tues pas, nous sommes tous des Polonais.*

C'était le refrain habituel. A les en croire, tout soldat allemand désarmé, qu'il fût Bavarois, Würtembourgeois ou Poméranien, qu'il eût massacré, pillé, incendié, car en nombre ils commettaient, comme en se jouant, les pires atrocités, était, quand il se trouvait à la merci des pôtres, un Polonais ami de la France.

Les mains levées, les genoux en terre, grelottant la peur lâche de brutes, qui n'ont de courage que lorsqu'ils se trouvent trois mille contre trois cents, ils se rendirent.

Si l'on eût écouté le bûcheron, ils eussent immédiatement été massacrés jusqu'au dernier, mais Zéphirin, bien qu'il ne se méprît pas plus qu'un autre sur les protestations de ces misérables, les fit lier deux par deux à l'aide de cordes et de courroies trouvées dans le singulier magasin d'habillement de la cave, et jeter à la suite de leur colonel dans le cellier, où l'on accédait à la salle basse par six marches taillées à contre-bas dans le roc.

Le bûcheron tira sur eux la porte massive dont il poussa l'énorme verrou, puis il revint vers ses compagnons.

La lampe avait été éteinte, brisée en mille pièces sur le carreau au milieu des débris de la vaisselle, dont les gros souliers cloutés des partisans écrasaient les morceaux à chaque pas; la braise du foyer n'éclairait que faiblement, jetant à intervalles égaux la suie de la cheminée des lueurs mourantes, évoluant dans les coins des dorures de galons et des reflets de boutons d'uniforme, qui, comme de gros yeux ronds, paraissaient regarder. Des gémissements et des râles s'élevaient de tous les points.

— Christelle, où est Christelle? demanda Zéphirin après avoir tâtonné à l'endroit où quelques minutes auparavant se trouvait la fille du forgeron.

— Christelle! appela le père Richaud, un étranglement dans la voix, un froid subit au cœur, le feu à la tête.

Rien ne répondit.

Angoissé, oppressé par cette ombre qui, à mesure que le feu baissait, se faisait plus noire, voulant y voir, Zéphirin s'empara de l'une des marmites de campement qui devaient mettre le feu à Terlieux, et en lança le contenu dans l'âtre.

Une grande flamme jaillit, éclairant d'une façon intense tous les recoins de la pièce.

A terre, le long de la plinthe qui courait sous la fenêtre, frappée en plein par la lumière rouge et sinistre aux soubresauts violents, Hans Grettel, aplati presque au niveau du sol, apparut, glissant, rampant comme un serpent et entraînant vers la porte dont il n'était plus séparé que par quelques centimètres, Christelle, privée de sentiment.

Le traître avait espéré, à la faveur de l'obscurité, pouvoir enlever la fille du forgeron.

Zéphirin Balaux et François Richaud se précipitèrent, mais avant qu'ils eussent pu le rejoindre, Hans Grettel, abandonnant sa proie, bondit comme un chat-tigre sur le rebord de la croisée dont il enlonga les vitres et se perdit dans la nuit.

Portée immédiatement devant le foyer, Christelle ouvrit les yeux, et, quelque chose de vague, d'inconscient au fond de ses prunelles confuses, elle promena un regard ahuri sur ceux qui l'entouraient.

— Oh! le feu, le feu, murmura-t-elle terrifiée, regardant la flamme qui se tordait dans l'âtre noir, et du sang! fit-elle avec un hoquet d'horreur à la vue des carreaux rougis et visqueux.

— Christelle,